

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

-Tunis Re-

Siège social : Rue Borjine N° 7 BP. 29 - 1073 Montplaisir Tunis

Le conseil d'administration de Tunis Re, réuni le 16 Décembre 2011, a décidé de réaliser l'augmentation du capital social telle que décidée par l'AGE du 06 Décembre 2010, d'un montant de 30 Millions de dinars pour le porter de 45 à 75 Millions de dinars selon les modalités et les conditions suivantes :

- Emission de 6.000.000 actions nouvelles à libérer en numéraire et en totalité ;
- La parité de souscription est de 2 actions nouvelles pour 3 actions anciennes ;
- Le prix d'émission est de 10 dinars pour un nominal de 5 dinars et une prime d'émission de 5 dinars à libérer en totalité lors de la souscription ;
- Les nouveaux titres à souscrire porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2012.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité. Il convient de signaler que ce communiqué annule et remplace celui publié au Bulletin Officiel n°3761 du 04/01/2011, objet de la décision du conseil d'administration de la société Tunis Re du 03/01/2011.